



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est maintenant devenu une habitude, nous venons vous donner des nouvelles du « Service Déchets Ménagers ».

Début avril 2010, nous avons rencontré des problèmes avec l'entreprise qui était notre partenaire dans le vidage des bennes de gravats, de déchets verts et de bois, et qui depuis a cessé son activité. Cette situation nous a amené à trouver un successeur dans l'urgence.

Pendant cette période vous avez peut-être subi quelques perturbations lors de vos apports : croyez que nous en sommes désolés ! Grâce au savoir faire de la nouvelle entreprise et à la compétence de notre personnel nous avons réduit au minimum les désagréments.

Depuis notre précédent numéro, plusieurs évènements se sont produits qui ont eu une incidence favorable sur notre budget :

- ➔ Le marché des déchets ménagers qui était en cours s'est terminé le 30 juin dernier. Nous avons donc lancé un appel d'offre pour le renouveler, et lors de l'ouverture des plis nous avons eu l'heureuse surprise de constater une baisse des prix par rapport à ceux de 2005.
- ➔ Autre évènement favorable, la «revente» des produits recyclés qui d'une part a augmenté en quantité du fait de vos efforts de tri, et d'autre part les cours revalorisés ont apporté une recette supplémentaire.

Ces bons résultats nous ont permis de faire baisser le taux de la taxe d'ordures ménagères. Il est donc important de continuer nos efforts pour améliorer nos résultats et peut-être réduire à nouveau nos taxes. Il est à noter que dans les collectivités voisines les taxes ont évolué dans le sens opposé des nôtres.

Le prochain numéro du Journal du Tri est prévu au printemps prochain, je vous souhaite une bonne fin d'année 2010 et je vous dis à 2011.

Jean Suard,
Président de la commission

A PARTIR DE 2011, EN HORAIRES D'ÉTÉ :

Les déchetteries ouvriront en plus le mardi matin à S'-Rémy-sur-Orne et le mardi après-midi à Thury Harcourt.

Sommaire

PAGE 2

➔ De bons résultats pour le tri sélectif dans nos 22 communes ...

➔ Les nouveaux marchés

PAGE 3

➔ Pour un Noël éco-responsable

PAGE 4

➔ Jeter c'est polluer

➔ Horaires des déchetteries

➔ Achats de conteneurs poubelle

➔ Le coin des éco-citoyens

Directeur de publication :

Jean Suard

Responsable de rédaction :

Anne Moreau - CCSN

Conception : iacha

Impression : Caen Repro

Crédits photos :

CCSN, Eco Emballages, Valorplast, Ecosystèmes

HORAIRES DES DÉCHETTERIES POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les déchetteries de Thury Harcourt et de S'-Rémy-sur-Orne seront fermées :

➔ Vendredi 24 décembre 2010 et samedi 25 décembre 2010. Réouverture lundi 27 décembre 2010.

➔ Vendredi 31 décembre 2010 et samedi 1^{er} janvier 2011. Réouverture lundi 03 janvier 2011.

Elles seront exceptionnellement ouvertes les jeudis 23 et 30 décembre 2010 :

➔ de 9h à 11h45 pour la déchetterie de Thury-Harcourt

➔ de 14h à 16h45 pour la déchetterie de S'-Rémy-sur-Orne



Imprimé sur du papier
100% recyclé

Quelques chiffres

DE BONS RÉSULTATS pour le tri sélectif dans nos 22 communes ...



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Tonnages collectés en 2009

Emballages	111 440 kg
Papiers, cartonnettes	246 000 kg
Verre	418 130 kg

Apport Volontaire (Moyenne par habitant et par an)

National :	45 kg/an/habitant
Basse Normandie :	52 kg/an/habitant
CCSN :	97 kg/an/habitant

TAUX DE REFUS MOYEN

(nom donné aux erreurs de tri)

National	23%
CCSN	22 %

POIDS DE NOS POUBELLES

National	353 kg/hab./an
CCSN	235 kg/hab./an



Ces bons résultats sont dus au tri sélectif, ce qui a permis de réduire les tonnages collectés en porte à porte de plus de 30% et de valoriser les produits recyclables.

Ces efforts ont permis à la Communauté de Communes de la Suisse Normande de baisser en 2009 le taux des «taxes ordures ménagères» en les faisant passer de 17,53% à 16%.

**POURSUIVONS CES EFFORTS :
LE TRI SELECTIF C'EST POSITIF !**

LES D3E (DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES)

Collecte en tonnes pour l'année 2009

(déchetteries de Thury-Harcourt et St Rémy)

National	371 000 tonnes	5,7 kg /hab./an
CCSN	98 tonnes	8,4 kg/hab./an

En 2009, 9 983 appareils ont été collectés dans les déchetteries de la Communauté de Communes de la Suisse Normande.



Les nouveaux marchés

Depuis le 1er juillet dernier, la Communauté de Communes a changé certains prestataires pour le ramassage et le traitement des déchets ménagers collectés en porte à porte, le vidage des colonnes, le tri des matériaux sélectifs et l'exploitation des déchetteries (traitement des matériaux et des déchets ménagers spéciaux, déchets verts, rotations des camions, ...).

Après analyse des offres selon les critères définis dans le dossier de consultation, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les entreprises suivantes pour les 10 lots :

Lot n° 1	Collecte et transport des ordures ménagères en porte à porte, transport à destination du centre de traitement	Société ARD
Lot n° 2	Traitement des ordures ménagères en centre de traitement autorisé	Société S.N.N.
Lot n° 3	Vidage des colonnes d'apport volontaire	Société ARD
Lot n° 4	Tri des matériaux sélectifs collectés en apport volontaire	Société EATS
Lot n° 5	Collecte, transport, traitement des déchets inertes déposés dans les déchetteries	Société ARD
Lot n° 6	Collecte et traitement des déchets verts déposés dans les déchetteries	Société ARD
Lot n° 7	Collecte et traitement des cartons déposés dans les déchetteries	Société VEOLIA
Lot n° 8	Collecte et traitement des déchets bois déposés dans les déchetteries	Société ARD
Lot n° 9	Collecte et traitement des déchets encombrants déposés dans les déchetteries	Société ARD
Lot n° 10	Collecte, transport et traitement des déchets ménagers spéciaux.	Société ARD

Pour un Noël éco-responsable ...

Savez-vous que le lendemain de Noël est un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets ?

Nous vous proposons ci-dessous quelques conseils permettant à la fois de retrouver la magie de Noël et de respecter votre environnement.



L'AVANT NOËL : ACHATS ET PRÉPARATION...

Un cadeau... pour l'environnement

Il existe de nombreuses idées de cadeaux conjuguant originalité, utilité et respect de l'environnement : les cadeaux «dématérialisés» (spectacles, activités sportives ou de loisirs, etc.): ils se réduisent à un ticket et sont reçus sans déchet, mais non sans plaisir ; les cadeaux pour réparer (outils), les cadeaux comestibles...

Les papiers cadeaux :

Renoncez aux papiers métallisés, pailletés ou en matière plastique (qui ne sont pas recyclables).

Achetez du papier cadeau en papier recyclé.

Réutilisez le papier cadeau plusieurs fois ou pour d'autres usages (couvertures de livres...).



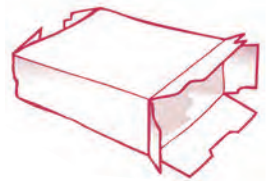
«Mon beau sapin...»

A l'achat, préférez un sapin avec racines si vous avez la possibilité de le replanter.

Pour les guirlandes électriques, pensez à utiliser des ampoules à faible consommation.

Pour vous débarrasser d'un jouet électrique : pensez à enlever les piles et déposez-le à la déchetterie. S'il s'agit d'un jouet manuel, déposez-le dans une association, à la déchetterie, ou dans la poubelle classique.

Concernant les emballages en carton léger, mettez-les dans le conteneur « PAPIER ». Vérifiez que toutes les parties en plastique aient été retirées et mises à la poubelle avant de les jeter ! S'il s'agit d'un emballage de jouet en carton plus épais ou volumineux : déposez-les en déchetterie. Attention ! les protections en polystyrène, en mousse (papier bulle), les films plastiques ne sont pas recyclables, jetez-les avec les ordures ménagères classiques.



Déposez les piles et les cartouches d'encre chez vos fournisseurs, ou en déchetterie dans les bacs mis en place à cet effet.

Les nappes et serviettes en papier, sont à jeter dans la poubelle classique.



Quant à votre sapin qui devient source d'encombrement, vous pouvez le déposer à la déchetterie (benne des déchets verts), mais surtout pas sur un trottoir parmi les ordures.

L'APRÈS NOËL : QUE FAIRE DE SES DÉCHETS ?

Après le passage du Père Noël et l'ouverture des cadeaux, les déchets se multiplient ! Pas question de jeter n'importe quoi, n'importe où. Faire le tri doit devenir un réflexe ... Suivez le guide !



Déposez vos récipients et bouteilles en verre au conteneur «VERRE».

Mettez les canettes en aluminium et boîtes de conserve dans le conteneur « EMBALLAGES », tout comme les bouteilles et les flacons en plastique. En revanche, les emballages cadeaux et les sacs plastiques doivent être jetés dans la poubelle ordinaire.



Les déchets d'équipements électroniques ou électriques (DEEE) contiennent des composants polluants. Ils sont à déposer en déchetterie.

POUR QUE LES JEUNES MONTRENT L'EXEMPLE !



Chaque année des interventions dans les écoles sont organisées pour sensibiliser les jeunes au tri et à la valorisation des déchets. Car nous le savons tous, les enfants sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs parents !

Une campagne de sensibilisation auprès des écoles primaires de la Communauté de Communes de la Suisse Normande est à nouveau prévue durant l'année scolaire 2010-2011.

Professeurs des écoles si vous souhaitez des informations sur ces interventions, vous pouvez nous contacter : **par téléphone au 02 31 79 61 61 ou par mail : service.dechetsmenagers-ccsn@orange.fr**

Déchetteries horaires d'ouverture d'hiver

Attention à partir du 1^{er} novembre 2010, les déchetteries passent aux horaires d'hiver (jusqu'au 30 avril 2011)

DÉCHETTERIE DE THURY-HARCOURT Place de la Gare - ☎ 02.31.79.32.77 Fermée les jours fériés	DÉCHETTERIE DE S^T RÉMY SUR ORNE Zone Industrielle - ☎ 02.31.69.45.48 Fermée les jours fériés
Lundi – Vendredi – Samedi : De 9h à 11h45 Mercredi : De 9h à 11h45 et de 14h à 16h45	Lundi – Vendredi – Samedi : De 14h à 16h45 Mercredi : De 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

Jeter c'est polluer !

Les déchets jetés dans la nature vont mettre du temps avant de disparaître. Voici quelques chiffres qui doivent nous inciter à acheter trier et jeter en connaissance de cause :



VOUS SOUHAITEZ ACHETER DES CONTENEURS ROULANTS ?

La Communauté de Communes de la Suisse Normande vous propose, à prix d'usine, les modèles suivants :

120 L	30,95 € TTC
240 L	44,67 € TTC
340 L	86,00 € TTC
750 L	227,76 € TTC

Renseignements
auprès de la
Communauté de
Communes de la
Suisse Normande au
02.31.79.61.61.



Le coin des éco-citoyens !



Réponse : Recycler, c'est faire un geste pour la nature



Depuis le temps que le père Noël existe, qu'est-ce qu'il doit être vieux !



Je suis certaine que personne n'a pensé à lui expliquer qu'il faut trier les bouteilles et les flacons plastiques.



Je lui enverrais bien un SMS pour l'informer, mais si c'est comme avec mamie, les nouvelles technologies risquent de le mettre en panique totale !



Il ne doit même pas savoir tout ce que l'on fabrique en recyclant les bouteilles et les flacons plastiques.



J'ai une idée ! Je vais lui offrir une belle doudoune, méga chaude, toute rouge, fabriquée grâce au recyclage des bouteilles.



Comme ça, cette année, on va avoir un père Noël, super à la mode... Bon, mais ce n'est pas une raison pour oublier mes cadeaux, hein, père Noël ?